

AUTEUR

Jean RICHER

Chroniques d'un rivage habité

RÉSUMÉ

La prise en compte des rythmes sociaux et environnementaux sur les littoraux urbanisés pourrait ouvrir un nouveau champ d'action des politiques temporelles. Il s'agit ici de repenser la planification et l'aménagement littoral à partir des usages des populations en questionnant les notions de permanence architecturale, de détermination programmatique, d'adaptation et de réversibilité. Pour ce faire, cette contribution part de trois situations explicitées par des exemples: 1) la permanence indéterminée, 2) la fluctuation rythmique et 3) l'accident irréversible. Le croisement de ces trois situations permet d'en déduire une dernière: 4) celle *des formes relationnelles* qui peut être comprise comme l'extension de la dimension architecturale à l'échelle des systèmes rythmiques que nous rencontrons sur le littoral urbanisé.

MOTS CLÉS

architecture, littoral, patrimoine, adaptation, rythme, planification

ABSTRACT

Taking into account social and environmental rhythms on urbanised coasts could open up a new field for action for time policies. This communication aims at rethinking coastal planning and development based on the uses made by the populations by questioning the notions of architectural permanence, programmatic determination, adaptation, and reversibility. In order to do so, this contribution starts from three situations explained by examples: 1) the indeterminate permanence, 2) the rhythmic fluctuation, and 3) the irreversible accident. The crossing of these three situations allows us to deduce a fourth one: 4) that of *relational forms*, which can be understood as the extension of the architectural dimension to the scale of the rhythmic systems we encounter on the urbanised coastline.

KEYWORDS

Architecture, Coastline, Heritage, Adaptation, Rhythm, Urban planning

INTRODUCTION

Les politiques temporelles françaises ont pour objectif d'intégrer les rythmes de vie dans le fonctionnement des services publics, mais aussi en matière de mobilité et parfois même dans le fonctionnement de certains bâtiments. Sur ce dernier point, il existe actuellement une ambition pour des architectures évolutives ou mutualisables, comme dans le cas des tours réversibles Black Swan à Strasbourg (2017) ou du pôle éducatif Molière aux Mureaux (2014) prétendant perdurer au-delà de leur programme initial par grande transformation prévisible ou mutualisation des équipements (Dameron, 2017).

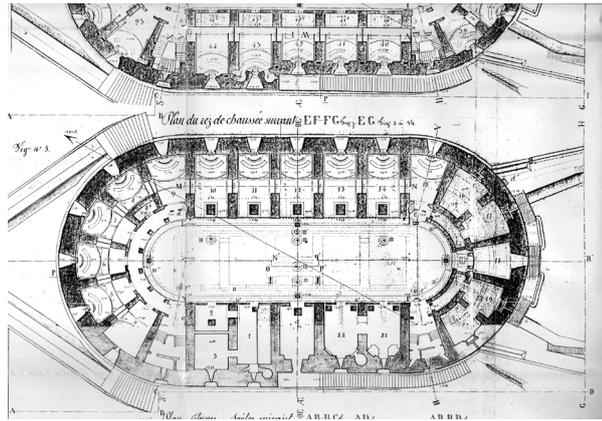
Cette contribution, qui émane d'un praticien, propose quelques pistes de réflexion pour aborder l'intégration des rythmes dans l'architecture en partant de constats issus d'un littoral urbanisé de la façade atlantique: la description de trois situations de bord de mer permet d'en déduire une quatrième (par association) qui éclaire ce sujet. Pourquoi le littoral? Les rythmes naturels et sociaux s'y expriment avec force tandis que la frontière maritime contraint l'aménagement urbain.

Cette contribution s'intègre dans la recherche doctorale en architecture en cours intitulée *Tempo Virilio*¹ sur *l'écologie grise* du philosophe Paul Virilio.

¹ Recherche menée à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais dans le cadre du laboratoire Architecture, culture, société (ACS), membre de l'UMR3329 AUSser.

1. PREMIÈRE SITUATION : LA PERMANENCE INDÉTERMINÉE

Figure 1. Plan du rez-de-chaussée du fort Boyard, service du génie militaire (non daté, archives de l'UDAP 17)



Souvent, l'étude des plans des édifices anciens frappe par l'indétermination programmatique de leurs espaces. De nombreuses pièces n'y sont pas nommées et leur caractère répétitif laisse à penser à une vacance de programme. Prenons l'exemple du fort Boyard dans la mer des Pertuis (Charente-Maritime) qui est un bâtiment de l'époque moderne (conçu au XVIII^e siècle et achevé au cours du XIX^e siècle). Sa forme géométrique abstraite (deux corps parallèles reliés par des musoirs) abrite des petites cellules initialement prévues pour des pièces d'artillerie mais sans réel raisonnement poliorcétique. Ce dispositif sériel n'aura jamais réellement servi comme élément de fortification mais plutôt comme prison ; il accueille maintenant depuis plusieurs décennies un jeu télévisé.

Une certaine indétermination spatiale des espaces intérieurs a permis d'accueillir ces diverses fonctions dont l'imprévisible jeu. Les études historiques montrent que le patrimoine monumental bâti se révèle adaptatif avec des programmes qui se succèdent au fil des époques pour des modifications architecturales souvent sommaires par rapport aux bouleversements programmatiques. L'autre trait d'un monument reste naturellement sa permanence qui aujourd'hui est renforcée par les politiques de protection et de conservation. Si beaucoup de monuments ont disparu (irréremédiablement dénaturés ou détruits), une forme de survivance monumentale peut surprendre même durant les périodes historiques les plus troublées. De restauration en anastylose, ils perdurent et il faut comprendre que leur permanence n'est due qu'à des campagnes de restauration ou de transformation régulières sans lesquelles ils seraient tombés en ruine.

On retiendra de cette première situation la permanence du monument parfois renouvelée par la reconstruction mais aussi une ouverture programmatique aidée en cela par une forme d'indétermination.

2. SECONDE SITUATION : LA FLUCTUATION RYTHMIQUE

Figure 2. Saint-Jean-de-Monts, hiver 2012 (crédit photographique Jean Richer)



La seconde situation abordée est celle du paysage balnéaire tel que nous le fréquentons en hiver avec des logements inoccupés aux volets clos. Cette situation est en réel contraste avec l'exubérance balnéaire estivale où les plages s'animent au rythme des marées et où les fronts de mer montent en intensité au fil de la journée. Les rythmes sociaux se ressentent particulièrement sur le littoral urbain. Ils enchevêtrent ceux des marées, de la semaine et de la saisonnalité. Or, cette fluctuation rythmique rend particulièrement flagrante la spécialisation des lieux. Les maisons et appartements de vacances vivent au rythme des beaux jours et

du calendrier scolaire. Remarquons que ces résidences dites secondaires peuvent représenter 80 % du parc immobilier (c'est le cas par exemple à l'extrémité de l'île de Ré d'après la base FILOCOM) pour un usage qui souvent ne dépasse pas quelques semaines dans l'année. Il en va de même pour les commerces et les activités de bord de mer.

Cette spécialisation produit arithmétiquement un stock immobilier au faible taux faible occupation. La situation devient problématique lorsqu'il s'agit de maintenir du logement à l'année pour une communauté locale dont l'activité économique serait moins dépendante du tourisme. Les documents locaux de planification (plan local d'urbanisme / PLU et schéma de cohérence territoriale / SCoT) s'y cassent souvent les dents. De manière plus générale, cette spécialisation semble peu adaptable aux évolutions contemporaines car la société évolue vite et les évolutions du climat (avec le renforcement des phénomènes de tempête ou des épisodes de fortes chaleurs) vont nécessairement modifier ces rythmes.

La variation des rythmes de vie est prise en compte depuis les années 1970 en géographie humaine et en sociologie avec les travaux de Torsten Hägerstrand sur la *time-geography* (1970) ou ceux de Kevin Lynch (1971) complétés par ceux de Henry Lefebvre (1992). Une nouvelle spatialité se révèle au regard, se centrant sur la perception de l'individu et ses déplacements quotidiens, et avec elle une autre manière de voir l'usage des constructions. Si ces fluctuations rythmiques sont en partie intégrées dans les politiques temporelles, elles ne se retrouvent pas dans la planification urbaine française.

On retiendra de cette seconde situation la nécessité de prendre en compte les rythmes sociaux dans l'aménagement tout en notant que la spécialisation est souvent source d'une détermination dont l'adaptabilité peut être questionnée.

3. TROISIÈME SITUATION : L'ACCIDENT IRRÉVERSIBLE

Figure 3. La Faute-sur-Mer suite à l'événement Xynthia, 2010 (crédit photographique Jean Richer)



La dernière situation nécessite de faire face à la finitude. Voici 10 ans exactement, la tempête Xynthia frappait le littoral atlantique français et provoquait des pertes humaines dues à une urbanisation peu contrôlée. Dans les zones de solidarité fortement touchées par l'événement climatique, l'État français a imposé la déconstruction des habitations pour limiter la vulnérabilité littorale. Or, les dernières projections de l'élévation du niveau des mers effectuées par l'organisation indépendante *Climate central* (2019) ont montré à l'échelle du monde que 300 millions de personnes pourraient affronter des inondations ou submersions une fois par an d'ici à 2050. Les côtes françaises ne seront pas épargnées malgré une politique volontariste de défense des côtes. Les risques et phénomènes naturels varient ici de la submersion par voie de mer pour les côtes les plus basses, à l'inondation par les cours d'eau côtiers ou encore l'érosion des dunes et des falaises. En parallèle, la balnéarisation et son imprenable « vue sur la mer » ont considérablement renforcé la vulnérabilité urbaine et, déjà, plusieurs sites sont menacés par la mer comme l'emblématique immeuble Signal de Soulac-sur-Mer. Il faut s'attendre à des catastrophes dans les prochaines décennies ou anticiper la déconstruction et l'éventuelle relocalisation des biens.

Le philosophe Paul Virilio a fondé une partie de son approche *révélationnaire* sur la finitude (1977), nous enjoignant à regarder la fin irréversible pour mieux penser le début de toute chose. Le principe consistant à « partir de la fin » rappelle ce qui se pratique en matière d'analyse de cycle de vie et de *backcasting* (Robinson, 1990). Initialement employé pour atteindre un but, le *backcasting* peut l'être pour échapper à la catastrophe en réorientant les décisions à différents moments. Déjà, des constructions temporaires sont imaginées sur les falaises d'Ault pour anticiper l'érosion galopante. Le gouvernement français a annoncé le 12 février 2020 la création d'un nouveau permis de construire autorisant « des constructions non pérennes et démontables » dans des zones dites de transition.

Ce n'est donc plus ici la réversibilité programmatique qui est en jeu mais bien celle de l'existence même de l'architecture qui doit restituer le site tel qu'il était avant l'édification. Ce type de réversibilité doit s'envisager dans ces cas à forte vulnérabilité ; la conception architecturale s'en trouve irrémédiablement changée. Elle appelle dès lors des logiques de démontage, de recyclage ou de réemploi anticipé.

4. QUATRIÈME SITUATION : *DES FORMES RELATIONNELLES*

Ayant observé les situations une à une, il s'agit maintenant de les croiser pour en faire émerger une quatrième.

4.1. La permanence feinte que la vitesse fait croire

Nous peinons à percevoir les rapports d'échelles temporelles car la matière même du temps a changé au cours du XX^e siècle. Les régimes spatio-temporels ont été considérablement perturbés du fait de la désynchronisation des structures temporelles tant individuelles que collectives comme l'a démontré le sociologue Hartmut Rosa (2010). L'accélération généralisée chère à Paul Virilio (1977) a considérablement réduit l'horizon temporel de nos projections. Si aujourd'hui le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) propose des projections climatiques à 2100, quelles sont les politiques publiques qui y tendent réellement ? Elles se limitent pour la plupart à un court-termisme justifié par un environnement socio-politique incertain. Dès lors, comment construire durablement dans l'incertitude ?

La durée de vie d'une architecture doit être interrogée : certaines sont faites pour demeurer tandis que d'autres doivent être pensées dans leur réversibilité partielle ou totale.

4.2. Vers un contemporain indéterminé ?

Alors que l'incertitude grandit – sous-tendue par la crise environnementale et les changements rapides de la société –, il convient de se demander si la surspécialisation de nos environnements bâtis ne se fait pas obstacle à elle-même. Pouvons-nous revenir à l'indétermination passée alors que les dispositifs techniques et les dispositions normatives nous poussent à la spécialisation ? L'engouement actuel pour les tiers-lieux capables d'accueillir des activités variées peut nous mettre sur la voie : nous avons certainement besoin de plus de flexibilité pour accueillir des pratiques sociales émergentes.

L'observation des modes de vie des populations nous conduit à une *rythmanalyse* qui serait plus centrée sur l'activité que sur les lieux, à la manière dont les structuralistes du groupe Team X (Aldo Van Eyck en particulier) envisageaient l'architecture et l'urbanisme. Les politiques temporelles pourraient prendre cette direction en stimulant l'analyse des rythmes quotidiens et leur intégration dans le cadre bâti. Pour illustrer ce propos, observons que les établissements scolaires littoraux (écoles, collèges et lycées) sont vides au moment même où la pression estivale s'applique fortement sur une frange urbaine parfois étroite. Ne pourrions-nous pas imaginer de mutualiser certains équipements littoraux en foisonnant les usages locaux et balnéaires ? Il réside ici une économie flagrante d'espace et une ambition de prise en compte des rythmes qui seraient amenés à repenser l'architecture et la planification urbaine. Une expérience, bien que modeste, est en cours sur l'île d'Aix pour transformer un ancien centre de vacances en lieu d'accueil à l'année avec des formations hors saison et l'hébergement de travailleurs saisonniers l'été.

4.3. L'emboîtement des cycles et les proportions de temps

Le rapport d'échelle temporelle entre les cycles courts du quotidien et le cycle de vie des constructions empêche souvent de les appréhender simultanément. Le rapprochement devient intéressant lorsque nous en venons à considérer des ensembles urbains plus que des objets. En revenant à l'approche de la *time-geography* centrée sur l'individu, nous observons que la mobilité quotidienne de chacun forme un système de lieux fréquentés. Ramenée à une population, la *time-geography* décrit un enchevêtrement de systèmes individuels qui forment un système collectif complexe. À nous de savoir identifier les ensembles continus ou discontinus qui forment des systèmes pertinents.

Nous devons changer notre manière de voir l'architecture et son cadre urbain en favorisant son caractère associatif. Loin du discours dominant qui privilégie l'objet isolé, nous devons rechercher les biorhythmes des milieux habités. Plus que de rendre souples ou adaptables des programmes isolés, c'est dans un travail fin sur les relations de mitoyenneté, de combinaison et d'association entre les éléments que se trouve la solution. Ce travail sur la relation et sur la combinaison des processus peut se comprendre comme la *résonance* développée par Hartmut Rosa (2010).

CONCLUSION

Figure 4. Vélum de Rochefort-sur-Mer, 2018 (crédit photographique Jean Richer)



En suivant les rivages urbanisés, nous ressentons fortement l'influence des cycles et des rythmes. Or, nous sommes loin de les appréhender ainsi dans les politiques publiques. L'invention de la phénoménologie au début du XX^e siècle, les utopies architecturales des décennies 1960 et 1970 (*Instant City* du groupe Archigram, *Fun palace* de Cedric Price ou encore *Collage City* de Colin Rowe et Fred Koetter), les inventions de la *time-geography* (Hägerstrand, 1970) et de la *dromologie* (Virilio, 1977) à cette même période, la reprise de la *rythmanalyse* dans les années 1990 (Lefebvre, 2019) ou encore la démonstration de la primauté de l'accélération au début du XXI^e siècle (Rosa, 2010) forment une manière de penser le temps vécu. Les origines intellectuelles et géographiques variées de ces écoles ne doivent pas nous faire oublier que des conceptualisations du temps vécu auront traversé le siècle dernier. Cependant, elles n'auront que peu influencé nos pratiques en matière de conception architecturale et de planification urbaine.

Nous pourrions pourtant reprendre le chemin de la théorie métaboliste japonaise qui se définissait comme un processus régénératif entre architecture et planification urbaine où les choses sont considérées comme des formes en perpétuelle évolution dans le temps (Kurokawa, 1992). En opposition à la planification statique, les métabolistes proposaient de passer du *master plan* au *master programme* pour lequel différentes voies sont possibles pour atteindre les objectifs fixés. L'architecte japonais Fumihiko Maki avançait l'existence de *master forms* (1964), qui sont au temps ce que les constructions sont à l'espace. S'ouvre avec la notion de *masters forms* associatives entre elles un vaste champ de recherche en architecture propice à répondre aux contingences littorales.

Ce travail doctoral en cours sur l'écologie grise entend apporter des voies d'action à la croisée de la conception architecturale et de la planification urbaine. Il s'agit ici d'étendre le périmètre des politiques temporelles à l'architecture et à l'urbanisme. Méthodologiquement, il s'opère à dire d'experts dans les domaines de la sociologie, de l'aménagement, de l'architecture et du patrimoine en prenant comme terrain d'étude l'estuaire de la Charente qui fait actuellement l'objet d'un récent label « grand site de France » et du concours européen European 15 sur la commune de Rochefort.

RÉFÉRENCES

- Dameron C. (dir.), 2017, *Prendre en compte le temps dans l'aménagement, guide pratique*, Rennes, Tempo territorial.
- Kurokawa K., 1992, *From metabolism to symbioses*, Londres, London Academy Editions.
- Lefebvre H., 2019, *Éléments de rythmanalyse: Introduction à la connaissance des rythmes*, Paris, Eterotopia, collection « Rhizome ».
- Lynch K., 1976, *What time is this place?*, Cambridge, MIT Press.
- Maki F., 1964, *Investigations in collective form*, Washington, Washington University.
- Robinson J. B., 1990, "Futures Under Glass: A Recipe for People who Hate to Predict", *Futures*, 22(8), p. 820-842.
- Rosa H., 2010, *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- Hägerstrand T., 1970, "What About People in Regional Science?", *Papers of the Regional Science Association*, n° 24, p. 7-21.
- Virilio P., 1977, *Vitesse et politique. Essai de dromologie*, Paris, Galilée, coll. « L'espace critique ».

LAUTEUR

Jean Richer

ENSA Paris Malaquais / ACS – DRAC Nouvelle Aquitaine – Tempo territorial
jeanricherarchitecte@pm.me